



« Foutage de G... ».

Si ce n'est pas se moquer du monde.

Dans leur courrier, joint, nos colistières font part des doléances de nombreux faulquinois.



Stationnement,



Vitesse,



Sécurité

étaient les trois points en cause du « ras le bol » et de l'exaspération des faulquinois.

La réponse du maire, courrier joint, montre bien le peu de cas que celui-ci fait de ses administrés.

Indiquer que « ces incivilités sont au cœur des préoccupations de vos élus » prêterait à rire si ... **ces incivilités étaient récentes.**

NON, ces incivilités datent depuis des années sans que rien au cours des mandatures précédentes, au cours desquelles il était adjoint puis maire, il n'ait rien fait pour y mettre fin. Son incurie, sa négligence, son abandon dans sa fonction a eu des conséquences sur l'ensemble de la commune.

Lui et ses adjoints n'allaient quand même pas utiliser leur statut d'Officier de police judiciaire* pour mettre fin à tout cela avec le risque de voix en moins pour être réélu.

Pensez-vous que s'ils avaient fait le job, la Clairière, pour ne citer qu'elle, serait toujours ce qu'elle est toujours aujourd'hui, « **une zone de non-droit** » au regard de sa fréquentation ?



Et encore mes colistières n'ont pas abordé le sentiment croissant d'insécurité ressenti depuis les nombreux faits divers, cambriolages, attaques à main armée, voitures braquées ou incendiées, démarchages frauduleux pour repérer les lieux qui ont eu lieu sur notre territoire de jour, comme de nuit ces dernières semaines.

Comme vous ne le saviez pas ? Il est vrai que depuis qu'il est élu maire, notre premier magistrat a toujours essayé de cacher ces « faits divers » à la Presse au prétexte que ce serait faire de la publicité aux auteurs de ces méfaits.



Pour se défendre de son laisser-aller, le maire n'hésite pas à écrire que « *la Commune a reçu en juillet 2020 une subvention de 23 610€* » puis que « *des travaux de mise en sécurité ont été adoptés en décembre 2019 pour la somme de 94 600€* ».

Ainsi donc, après plus de trente années d'élu, il aurait attendu le courrier de nos deux colistières pour enfin décider de faire quelque chose ?

Propos misérables qui démontrent bien une incapacité à la fonction.

A-t-il eu besoin d'une subvention pour se payer et payer ses colistiers depuis leur installation en mai 2020 (10 000€/mois x 5 mois = 50 000€ environ) ?

A-t-il eu besoin d'une subvention pour se payer et payer ses colistiers depuis qu'il est élu avec « salaire » (25 ans = 300 mois + 5 mois en 2020 = 305 mois x 10 000€/mois = 3 050 000€ ...environ) ?

D'ailleurs y-a-t-il besoin d'argent pour régler les problèmes de stationnement, de sécurité, de vitesse, évoqués par nos deux colistières ?

Même le plus (au choix de chacun) d'entre-nous aurait la solution.

Je suis sûr d'ailleurs que vous l'avez sans que cela ne coûte un sou aux contribuables faulquinois et chémerois.

Ainsi, donc cette nouvelle équipe municipale continue à vous prendre, à nous prendre pour des demeurés pour cacher leur incompétence, leur carence*.



**Maires et adjoints sont officiers de police judiciaire. L'article L. 2122-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) attribue au maire et à ses adjoints la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) dans le ressort du territoire de leur commune.*

***Incapacité à faire face à ses responsabilités.*